



e-module « Aquaculture : Production et Analyse de risques des établissements aquacoles »

INFORMATIONS PRATIQUES

Date du module : Pour plus de détails, consulter le calendrier e-CERISE 2021

Date limite d'inscription : Vérifier le programme de formation international ENSV-FVI

Durée : 3 jours

Localisation : non applicable (e-module)

Audience : Vétérinaires officiels des pays qui se sont engagés dans le parcours PVS de l'OMSA souhaitant acquérir des compétences supplémentaires et progresser dans leurs fonctions et responsabilités.

Nombre de participants : 15 maximum

Organisation générale

Vincent BRIOUDES, ENSV-FVI

vincent.brioudes@vetagro-sup.fr

Catherine MANGIN, ENSV-FVI

catherine.mangin@vetagro-sup.fr

Coordination technique :

Ségolène Calvez

segolene.calvez@oniris-nantes.fr

Nora Navarro Gonzalez

nora.navaroo-gonzalez@oniris-nantes.fr

Guillaume Lefebvre

guillaume.lefebvre@agriculture.gouv.fr

Intervenants : non applicable

Langue : Anglais/Français

Méthode d'évaluation : Quizz, exercices, études de cas

Certificat délivré : Certificat de participation

Crédits de formation continue : non applicable

Frais : 800€

Accessibilité : 100% en ligne

Inscription :

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'ENSV-FVI :

<https://ensv-fvi.fr/actions-internationales/e-cerise/>

Contacts :

training@vetagro-sup.fr

CONTEXTE

La filière aquacole est une filière de production présentant une croissance exponentielle depuis les années 70 au niveau mondial. Cette forte production dans des domaines variés (coquillages, poissons, crustacés, algues) impacte de plus en plus la nutrition humaine et doit faire face à des défis majeurs : enjeu environnemental, dangers sanitaires, gestion de la biodiversité...

Il est important pour un vétérinaire officiel de connaître ces filières de production en plein essor avec des conséquences sur les échanges commerciaux, l'environnement et potentiellement sur la santé publique.

PROGRAMME

Objectif général :

A la fin de ce module, les participants seront capables d'identifier les productions majeures de leur pays en aquaculture et sur lesquelles il est important de développer une analyse de risque et la surveillance. Les participants seront capables de mettre en avant les risques majeurs et les points importants à surveiller.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les productions majeures aquacoles dans leur pays
- Concevoir une analyse de risque
- Connaître les points de surveillance
- Savoir les évaluer

Contenu du module :

Le module est constitué de trois parties :

- la première porte sur les productions majeures aquacoles et la structuration des filières.
- la deuxième porte sur l'analyse de risque à développer ;
- la troisième partie porte sur les modalités de surveillance à mettre en œuvre par rapport à un risque.

Références OMSA :

Code sanitaire pour les animaux aquatiques

[Chapitre 1.3.](#) Maladies listées par l'OMSA

[Chapitre 1.4.](#) Surveillance de la santé des animaux aquatiques

[TITRE 4.](#) Prévention et contrôle des maladies

[TITRE 5.](#) Mesures commerciales, procédures d'importation et d'exportation et certification sanitaire

[TITRE 6.](#) Usage des agents antimicrobiens chez les animaux aquatiques

Méthodes pédagogiques :

Lectures de ressources, vidéos, power point

Un webinaire est organisé en cours de module afin de répondre aux questions des apprenants (par rapport à leurs attentes, au contenu)

L'évaluation est faite sur la moyenne des 4 activités à réaliser.

Pré-requis :

Lecture du rapport PVS du pays du participant lorsqu'existant

